



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL
Numéro du produit	14444
Synonymes; marques commerciales	MEL 75ALC99-2-AIP-5PM

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant
--------------------------	-------------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 (FAX) +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univar.com
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS)	+ 33 (0)1 45 42 59 59
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
Sds No.	14444

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

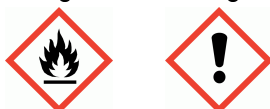
##### Classification

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F; R11. Xi; R36

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>ETHANOL</b>	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 64-17-5 Numéro CE: 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F; R11. Xi; R36
<b>ACETATE ISOPROPYLE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 108-21-4 Numéro CE: 203-561-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119537214-46	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67
<b>1-MÉTHOXY-2-PROPANOL</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 107-98-2 Numéro CE: 203-539-1	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> R10, R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

<b>Ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Irritation des voies respiratoires supérieures. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-----------------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Stainless steel. Glass.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **ETHANOL**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

##### **ACETATE ISOPROPYLE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 250 ppm 950 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 300 ppm 1140 mg/m<sup>3</sup>

##### **1-MÉTHOXY-2-PROPANOL**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

### ETHANOL (CAS: 64-17-5)

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 950 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1900 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 343 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 114 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 950 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 206 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau douce; 0.96 mg/l</li> <li>- Eau de mer; 0.79 mg/l</li> <li>- rejet intermittent; 2.75 mg/l</li> <li>- STP; 580 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 3.6 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 2.9 mg/kg</li> <li>- Sol; 0.63 mg/kg</li> </ul>

### ACETATE ISOPROPYLE (CAS: 108-21-4)

<b>DNEL</b>	<p>Industrie - Inhalatoire; Court terme : 850 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Industrie - Cutanée; Long terme : 43 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme : 420 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 510 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme : 26 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 252 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme : 26 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 252 mg/m<sup>3</sup></p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau douce; 0.22 mg/l</li> <li>- Eau de mer; 0.022 mg/l</li> <li>- Sediment; 0.125 mg/kg</li> </ul>

### 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (CAS: 107-98-2)

<b>DNEL</b>	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 369 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 553.5 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 50.6 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43.9 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.1 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour</p>
<b>PNEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau douce; 10 mg/l</li> <li>- Eau de mer; 1 mg/l</li> <li>- rejet intermittent; 100 mg/l</li> <li>- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l</li> <li>- Sédiments (eau douce); 52.3 mg/kg</li> <li>- Sédiments (eau de mer); 5.2 mg/kg</li> <li>- Sol; 5.49 mg/kg</li> </ul>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Solvant.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	78°C @
<b>Point d'éclair</b>	14°C (Coupelle fermée).
<b>Densité relative</b>	0.794 @ @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Indéterminé.
----------------------------	--------------

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes. Acides.
-------------------	---

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Les produits suivants peuvent réagir violemment avec le produit: Oxydants puissants.
---	--

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
----------------------------	--

#### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants puissants. Acides forts.
-------------------------------	-----------------------------------

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
--	---

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
-------------------	---

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

<b>Ingestion</b>	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<b>Contact cutané</b>	Légèrement irritant.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucune information requise.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques. Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1993

**N° ONU (IMDG)** 1993

**N° ONU (ICAO)** 1993

**N° ONU (ADN)** 1993

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition (ADR/RID)** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, 2-METHOXYPROPANOL)

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

Nom d'expédition (IMDG)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, 2-METHOXYPROPANOL)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, 2-METHOXYPROPANOL)
Nom d'expédition (ADN)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL, 2-METHOXYPROPANOL)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (IATA)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels	(D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
----------------------------	---

## ETHANOL & ISOPROPYL ACETATE & METHOXY PROPANOL

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

**Document d'orientation**

CHIP for everyone HSG228.  
Workplace Exposure Limits EH40.  
Safety Data Sheets for Substances and Preparations.  
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.  
DSEAR

**Classification de danger pour l'eau** WGK 1

**Statut d'inventaires** EINECS

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: Autres informations

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Date de révision** 30/04/2015

**Révision** 02

**Remplace la date** 03/12/2014

**Numéro de FDS** 14444

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Signature** Jitendra Panchal

**Phrases de risque dans leur intégralité**

R10 Inflammable.  
R11 Facilement inflammable.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**TURKISH SIGNATURE**